



Messieurs les Présidents, chers Maîtres,

La société d'escrime de Lorient est heureuse de vous inviter à participer au :

## Challenge du futur

### Benjamins individuels

Fleuret – Epée-Sabre  
Garçons et Filles

### Pupilles individuelles

Fleuret- Sabre  
Garçons et filles

Cette manifestation sportive aura lieu le **DIMANCHE 29 JANVIER 2012**

A LA SALLE D'ARMES DU MOUSTOIR

Rue du Tour des Portes à LORIENT

(voir plan ci-joint)

### REGLEMENT DE LA COMPETITION

#### LES HORAIRES

Armes	Appel	Scratch	Début
Benjamins Fleuret et épée	9 H 00	9 H 15	9 H 30
Benjamins et benjamines sabres	10 H 00	10 h 15	10 H 30
Benjamines Fleuret et épée	11H 00	11 H 15	11 H 30
pupilles fleuret	12 H 00	12 h 15	12 H 30
Pupilles sabre	13 H 00	13 H 15	13 H 30

#### LA FORMULE

**1 tour de poules suivi d'un tableau d'élimination directe sans repêchage.**

- Pour les Benjamins : matchs de poules en 4 touches, tableau d'élimination direct en 8 touches.
- Pour les pupilles : 1 tour de poules, puis tableau d'élimination direct en 6 touches.

Les organisateurs se réservent le droit d'adapter la formule si besoin, en fonction du nombre de participants par catégorie.

## LES INSCRIPTIONS

- ❑ **Le tarif des inscriptions est de 8 € par tireur.**
  - **Aucune inscription ne sera prise sur place.** Les inscriptions doivent être faites en ligne sur le site de la FFE avant le jeudi 26 janvier 2012 à minuit.
- ❑ **En cas de problème vous pouvez joindre, Yann LE REGUER, au 06-63-92-72-63 ou par mail : [societe-escrime-orient@orange.fr](mailto:societe-escrime-orient@orange.fr)**
- ❑ Seuls peuvent participer les tireurs inscrits dans les délais, appartenant à la Ligue de Bretagne et **carte licence validée sur le site de la FFE**
- ❑ Les équipements doivent être **conformes aux normes de la FFE** (armes et tenues) pour les catégories de tireurs concernées.

## L'ARBITRAGE

- ❑ Conformément **aux règles de la ligue et de la FFE les clubs doivent fournir 1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés** (il est également demandé aux arbitres de se munir d'un chronomètre, d'un peson pour fleuret épée et pige pour l'épée).
- ❑ **Les arbitres seront indemnisés** conformément à la réglementation en vigueur. **Le repas leur sera offert** par le club organisateur.
- ❑ L'aire de combat n'est **autorisée qu'aux seuls tireurs, arbitres et responsables de club.**

## LE DIRECTOIRE TECHNIQUE

- ❑ Le directoire technique sera constitué sur place au début des épreuves. Il aura le pouvoir de trancher sans appel tous les cas litigieux qui lui seront soumis.

## LA RESTAURATION

- ❑ La buvette tenue par le club organisateur sera ouverte toute la journée.

## LA SECURITE

- ❑ Un dispositif médical d'urgence sera mis en place. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.

## STAND

Un stand **escrime diffusion** sera présent toute la journée

## ACCES

**A - B** Hall du moustoir places de parking

